

SICAV BH PLACEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2018

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 Février 2018 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV BH PLACEMENTS» pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2018, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : **4 621 383**, un actif net de D : **4 374 668** et un bénéfice de la période de D : **170 082**.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH PLACEMENT » arrêtés au 30 Juin 2018, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons l'observation suivante :

- L'emploi de l'actif en valeurs mobilières s'élève au 30 Juin 2018 à 81.69 % dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 5% de leurs actifs nets en parts ou actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Les emplois en « SICAV BHO » représentent à la clôture de la période 5.06% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25/09/2001.

Tunis, le 30 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes :

PROAUDIT

Tarak ZAHAF

BILAN
au 30 Juin 2018
(unité : TND)

<u>ACTIF</u>	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	3 775 079	2 794 850	3 663 077
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 084 155	942 024	1 016 192
b- Obligations et valeurs assimilées		2 690 924	1 852 827	2 646 885
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		845 757	830 958	893 604
a- Placements monétaires		-	-	-
b- Disponibilités		845 757	830 958	893 604
AC 3 - Créances d'exploitation		548	2 726	548
a- Dividendes & intérêts à recevoir		-	2 179	-
b- Autres créances d'exploitation		548	548	548
TOTAL ACTIF		4 621 383	3 628 534	4 557 228
 <u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 2	5 502	4 383	5 213
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 3	241 213	247 498	249 837
TOTAL PASSIF		246 715	251 880	255 051
 <u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 4	4 266 807	3 266 732	4 117 772
CP- 2 Sommes distribuables		107 861	109 922	184 405
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		98	76	94
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3 - 5	107 762	109 846	184 311
TOTAL ACTIF NET		4 374 668	3 376 654	4 302 177
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		4 621 383	3 628 534	4 557 228

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 30 Juin 2018
(Unité en TND)

		Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4-1	80 507	116 625	113 060	128 386	185 175
a- Dividendes		41 160	41 160	93 700	93 700	94 440
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		39 347	75 465	19 360	34 686	90 735
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-2	2 973	8 626	2 162	3 789	6 347
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		83 480	125 251	115 222	132 175	191 522
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-3	5 209	10 321	4 091	8 121	16 612
REVENU NET DES PLACEMENTS		78 271	114 930	111 131	124 054	174 909
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-4	3 929	7 436	7 215	14 102	26 278
RESULTAT D'EXPLOITATION		74 342	107 494	103 916	109 952	148 632
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		320	268	-106	-106	35 679
Sommes distribuables de la période		74 662	107 762	103 810	109 846	184 311
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-320	-268	106	106	-35 679
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		57 922	105 621	12 713	-14 085	19 857
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		38 068	41 177	-36 641	-27 369	-21 353
* Frais de négociation des titres		-250	-250	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		170 082	254 043	79 988	68 498	147 136

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 30 juin 2018
(Unité en TND)

	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a- Résultat d'exploitation	74 342	107 494	103 916	109 952	148 632
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	57 922	105 621	12 713	-14 085	19 857
c- +/- values réalisées sur cession de titres	38 068	41 177	-36 641	-27 369	-21 353
d- Frais de négociation des titres	-250	-250	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	184 307	184 307	67 176	67 176	67 176
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>					
a- Souscriptions	70 137	70 137	18 223	18 223	868 230
* Capital	233 900	233 900	62 300	62 300	2 900 100
* Régularisation des sommes non distribuables	-165 186	-165 186	-44 336	-44 336	-2 068 058
* Régularisation des sommes distribuables	1 423	1 423	259	259	36 188
b- Rachats	54 100	67 383	11 975	12 093	15 214
* Capital	182 400	226 100	41 000	41 400	51 800
* Régularisation des sommes non distribuables	-128 841	-159 872	- 29 389	-29 674	-37 078
* Régularisation des sommes distribuables	540	1 155	365	367	492
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 813	72 490	19 060	7 452	932 975
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	4 372 855	4 302 177	3 357 594	3 369 202	3 369 202
b- En fin de période	4 374 668	4 374 668	3 376 654	3 376 654	4 302 177
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	142 881	143 318	114 831	114 835	114 835
b- En fin de période	143 396	143 396	115 044	115 044	143 318
VALEUR LIQUIDATIVE	30,508	30,508	29,351	29,351	30,018
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	15,58%	11,93%	9,55%	4,10%	4,31%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1er Avril au 30 Juin 2018 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements, en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « *somme non distribuable* ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2018 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les dix dernières séances de bourse précédant la date du 30/06/2018, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/06/2018.

2-3 Evaluation, en date d'arrêt, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « BH PLACEMENTS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-4 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 30,06,2018	% actif	% actif net	Note / garantie
Actions :	211 709	940 630,175	824 800,780	17,85%	18,85%	
BNA	15 000	143 204,826	285 360,000	6,17%	6,52%	
HEXABYTE	6 000	47 095,410	30 840,000	0,67%	0,70%	
MODERN LEASING	118 509	563 178,097	405 300,780	8,77%	9,26%	
NEW BODY LINE	2 200	15 276,161	11 880,000	0,26%	0,27%	
SOMOCER	70 000	171 875,681	91 420,000	1,98%	2,09%	
Obligations:	34 432	2 630 802,234	2 690 923,824	58,23%	61,51%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	233 219,616	242 144,622	5,24%	5,54%	
BH 2009	5 000	269 003,333	274 690,509	5,94%	6,28%	
CHO2009	1 000	25 000,000	25 800,459	0,56%	0,59%	BIAT
EMPRUNT NATIONAL 2014 5,95%(A)	1 432	3 579,285	3 584,421	0,08%	0,08%	
BTE 2016 7 ANS CATG B	3 000	300 000,000	307 794,082	6,66%	7,04%	
UIB SUBORDONNE 2016	3 000	240 000,000	246 850,981	5,34%	5,64%	
BNA SUBORDONNE 2017-1	1 000	100 000,000	100 595,726	2,18%	2,30%	
TL 2017-1	3 000	300 000,000	301 230,904	6,52%	6,89%	BBB+
CIL 2017-1	2 000	160 000,000	160 106,608	3,46%	3,66%	BBB-
ATL SUB 2017	3 000	300 000,000	313 401,863	6,78%	7,16%	BB
HL 2017-3	3 000	300 000,000	308 462,466	6,67%	7,05%	BB
ATB SUB 2017	2 500	250 000,000	254 480,728	5,51%	5,82%	
BH SUB 2018	1 500	150 000,000	151 780,455	3,28%	3,47%	
Titres OPCVM :	2 191	225 383,334	221 345,775	4,79%	5,06%	
SICAV-BHO	2 191	225 383,334	221 345,775	4,79%	5,06%	
Droits :	19 024	37 817,044	38 008,250	0,82%	0,87%	
DA AMS	7	2,394	0,070	0,00%	0,00%	
STPIL DA 1/32 180615	16	4,640	8,160	0,00%	0,00%	
BNA DA 1/10 200618	19 000	37 810,000	38 000,000	0,82%	0,87%	
TREDS1/3180515	1	0,010	0,020	0,00%	0,00%	
Total Général	267 355	3 834 632,787	3 775 078,629	81,69%	86,29%	

3-2 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **5 502** dinars au 30-06-2018 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Rémunération du gestionnaire à payer	4 912	3 797	4 033
Rémunération du dépositaire à payer	590	585	1 180
Total	5 502	4 383	5 213

3-3 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2018 à **241 213** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Contribution conjoncturelle à payer	-	2 516	-
Jetons de présence	2 642	2 691	4 412
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	357	276	331
Etat retenues à la source	776	1 932	52
Honoraires CAC à payer	11 940	14 556	19 247
Rémunération du Directeur Général	176	150	150
TCL à payer	543	598	866
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Total	241 213	247 498	249 837

3-4 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2018 au 30-06-2018 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2017	
Montant	4 117 772
Nombre de titres	143 318
Nombre d'actionnaires	161
Souscriptions réalisées	
Montant	67 203
Nombre de titres émis	2 339
Rachats effectués	
Montant	-64 962
Nombre de titres rachetés	-2 261
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	105 621
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	41 177
Frais de négociation de titres	-250
Régularisation des sommes non distribuables	245
Capital au 30-06-2018	
Montant	4 266 807
Nombre de titres	143 396
Nombre d'actionnaires	159

3-5 Notes sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 30-06-2018 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation	Sommes distribuables
Exercice antérieur	148 632	35 679	184 311
Exercice en cours	107 494	268	107 762

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Avril 2018 au 30 Juin 2018 la somme de **80 507** dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	Période du				
	01/04/2018	01/01/2018	01/04/2017	01/01/2017	01/01/2017
	au 30/06/2018	au 30/06/2018	au 30/06/2017	au 30/06/2017	au 31/12/2017
Dividendes	41 160	41 160	93 700	93 700	94 440
Revenus des obligations & valeurs assimilées	39 347	75 465	19 360	34 686	90 735
Total	80 507	116 625	113 060	128 386	185 175

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Avril 2018 au 30 Juin 2018 la somme de **2 973** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/04/2018	01/01/2018	01/04/2017	01/01/2017	01/01/2017
	au 30/06/2018	au 30/06/2018	au 30/06/2017	au 30/06/2017	au 31/12/2017
Intérêts sur comptes de dépôt	2 973	8 626	2 162	3 789	6 347
Total	2 973	8 626	2 162	3 789	6 347

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Avril 2018 au 30 Juin 2018 à **5 209** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2018 au 30/06/2018	01/01/2018 au 30/06/2018	01/04/2017 au 30/06/2017	01/01/2017 au 30/06/2017	01/01/2017 au 31/12/2017
Rémunération du gestionnaire	4 912	9 731	3 797	7 536	15 432
Rémunération du dépositaire	297	590	294	585	1 180
Total	5 209	10 321	4 092	8 121	16 612

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Avril 2018 au 30 Juin 2018 à **3 929** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2018 au 30/06/2018	01/01/2018 au 30/06/2018	01/04/2017 au 30/06/2017	01/01/2017 au 30/06/2017	01/01/2017 au 31/12/2017
Redevances CMF	1 091	2 163	844	1 675	3 429
Honoraires commissaires aux comptes	1 140	2 196	2 354	4 882	9 573
Jetons de présence	1 139	1 980	976	2 687	4 407
Rémunération du Directeur Général	529	1 059	529	1 059	2 118
TCL	-	8	1 230	1 263	1 627
Autres charges	30	31	17	20	50
Contribution conjoncturelle	-	-	1 265	2 516	5 074
Total	3 929	7 436	7 215	14 102	26 278

5- Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $5\,209 / 4\,377\,670 = 0,12\%$
- Autres charges / actif net moyen soit : $3\,929 / 4\,377\,670 = 0,09\%$

6- Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

- La gestion de la SICAV BH PLACEMENT est confiée à la BH INVEST ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.45% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BANQUE DE L'HABITAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH PLACEMENT. Elle est chargée à ce titre :
 - ❖ de conserver les titres et les fonds de la société.
 - ❖ d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la Banque de l'Habitat perçoit une rémunération de 1.000 DT (H.T) par an.